

# Contrat de Prestation, Location Taxi Anglais

Mariage du / /2017

**Entre**

**et**

Frédéric Fons  
17 rue du four d'aval  
09000 Foix  
06 81 00 16 00  
siret : 418 605 960 00081

La voiture sera mise à disposition à la date ci-dessus du transport du ou de la marié(e) au moment du cocktail, à préciser avec les Intéressés. La décoration n'est pas comprise dans ce contrat. Le véhicule sera conduit uniquement par son propriétaire. La voiture ne peut servir qu'au transport des mariés (ou proches) sur des trajets définis au préalable (fleuriste, mairie, cérémonie religieuse, réception). Elle pourra être mise à disposition des mariés pour des photos. Les mariés pourront utiliser les photos de la voiture librement. Il est important de signaler tout obstacle pouvant empêcher le bon déplacement du véhicule (rue étroite, impossibilité de se garer, chemin de terre...)

Le conducteur possède une licence VTC.

Le véhicule est assuré professionnellement pour le transport de personnes à titre onéreux.

## Conditions :

Le prix de la prestation inclut carburant, déplacement du véhicule de son lieu de parking (Aude ou Ariège) aux lieux du mariage. Ce temps de déplacement n'est pas facturé. Vous disposez du véhicule pour toute la durée choisie. Les tarifs sont de 390 € pour une mise à disposition de 4 heures et 450 € pour une durée de 5 heures. L'heure supplémentaire sera facturée 100€.

Un acompte de 50% est à joindre, au moment de la signature de ce présent contrat, par chèque à l'ordre de Frédéric Fons ,par carte de crédit sur le site internet [www.mariage-taxi-anglais.com/cb.htm](http://www.mariage-taxi-anglais.com/cb.htm) ou par virement IBAN : FR76 1254 8029 9844 0635 2151 604 BIC : AXABFRPP

Le solde devra être payé soit par chèque français 2 semaines avant le mariage, soit par virement ou sur le site internet [www.mariage-taxi-anglais.com/cb.htm](http://www.mariage-taxi-anglais.com/cb.htm). Il peut être réglé auprès du conducteur avant le début de la prestation. Moyens de paiements : Espèces, chèque, carte de crédit (terminal disponible dans le taxi).

En cas d'empêchement de déplacement du véhicule (panne, accident), toute somme versée sera intégralement remboursée, acompte compris.

Toute résiliation par le client d'une réservation entraîne pour ce dernier la perte de l'acompte à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible, quel que soit le motif et le préavis.

Aucune modification dans le déroulement entraînant une augmentation de temps ou de distance de la prestation ne sera acceptée sans un accord préalable.

## Comportement :

Le respect du véhicule est de rigueur, toute détérioration sera facturée au client. Les animaux ne sont pas admis dans le véhicule (sauf chien guide d'aveugle). Le conducteur a toute autorité pour interrompre la prestation, sans indemnité, en cas de débordement injustifiable. Le conducteur se doit de respecter le code de la route et ne peut le transgresser (prise de sens interdit par exemple). Il est rappelé qu'il est strictement interdit de fumer ou de consommer des boissons (sauf eau) et nourriture dans la voiture.

## Choix de la formule :

390 €/4h

450 €/5h

Heures supplémentaires .....

Fait à

le

Frédéric Fons

Les (futurs) Mariés

*lu et approuvé*  
